



Les actions collectives émergent à partir d'actions individuelles, les complètent et leur donnent un rayonnement territorial. Elles naissent au sein d'un groupement de base (groupe de jeunes, association de femmes, groupe de paysans, etc.). Elles partent d'un besoin concret et leur portée initiale est limitée : production de compost, mise en place d'un jardin maraîcher, sensibilisations inhérentes à la santé. Souvent, ces actions bénéficient de l'appui de projets agroalimentaires pour leur émergence et leur structuration.

Puis progressivement, ces groupes informels peuvent être confrontés à des questions concernant plusieurs villages ou une sous-région et nécessitent ainsi un niveau d'organisation plus élevé. Ceci est particulièrement probant lorsqu'il s'agit de peser sur le marché (**voir fiche G : Accès au marché et commercialisation**).

A terme, les structures locales tendent à constituer une organisation représentative capable de parler et de s'engager au nom d'un groupe avec des intérêts communs. Des cadres de concertation, des coopératives faîtières, des organisations paysannes, voire un mouvement régional ou national, peuvent émerger au gré des capacités des leaders locaux et de la qualité des appuis locaux ou externes.

La constitution d'une structure collective locale et le passage de cette structure à une entité plus grande rencontrent de multiples défis, en particulier la consolidation de la confiance, le choix des leaders, la définition du type d'organisation et des modes d'actions. Les organisations paysannes rencontrent aussi de sérieuses difficultés à se mettre en réseau afin de peser sur les choix politiques locaux ou nationaux voire internationaux.

Quelles sont donc les facteurs de réussite qui permettent aux organisations paysannes de bien se structurer pour assurer leur autonomie et travailler en réseau pour un plaidoyer efficace ?

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

Une bonne structuration paysanne prend du temps et chemine de manière progressive et non-linéaire. Un travail de sensibilisation, de questionnement et d'analyse participative est souvent un préalable incontournable qui peut se réaliser à partir de diverses techniques d'auto-diagnostique et d'auto-évaluation.

Mais, le véritable défi repose dans l'émergence de leaders locaux, d'hommes et femmes, jeunes ou adultes, capables de mener un groupe vers des réflexions et des actions nouvelles ; des personnes jouissant d'une certaine légitimité et de la confiance de leurs pairs et ayant de compétences pour

entraîner un collectif (un village ou un ensemble de villages) vers des initiatives. Repérer ces personnes, les encourager et renforcer leurs compétences constitue un véritable savoir-faire.

Certaines pratiques de travail communautaire, telles par exemple le travail des champs, l'aménagement d'une route ou les travaux anti-érosion, peuvent favoriser la naissance d'une action collective. Des structures collectives préexistantes, comme une coopérative ou une association, peuvent être réorientées, renouvelées ou restructurées vers des actions de développement à visée plus large.

Le choix entre une intégration verticale (chaîne de valeur, filière) ou horizontale (diversification des actions et des savoir-faire dans un territoire déterminé) conditionne les objectifs, la configuration et la spécialisation des groupements (p.ex. création d'une coopérative de semenciers vs. formation de producteurs de semences liée à diverses coopératives). Ce choix dépend de nombreux facteurs liés au contexte local/national, aux dynamiques propres des organisations et au type de production agro-alimentaire.

Sur le long terme, la structuration des organisations paysannes et leur mise en réseau nécessite des formations sur différents aspects complémentaires (technique, administrative ou politique). Les paysans peuvent les réaliser eux-mêmes avec l'appui de l'aide extérieure (**voir fiche C : Formation, démultiplication et diffusion des pratiques**).

Les visites et échanges entre organisations paysannes permettent de voir comment elles sont structurées, organisées mais également de comprendre comment elles travaillent, quels sont les résultats obtenus ou encore les difficultés rencontrées. Ces

moments assurent aussi le partage entre pairs pour constater des problématiques communes, confronter des stratégies ou découvrir des innovations. Réitérés dans le temps, ces échanges sont l'occasion de capitaliser entre praticiens et d'identifier les bonnes pratiques qui peuvent être reprises et diffusées par d'autres. Les échanges stimulent l'ouverture, favorisent le changement de perspective et génèrent de la motivation. Il en résulte une forte volonté de collaborer. Selon les nécessités, il est possible de faire appel à des personnes ressources sur des thèmes précis afin d'enrichir les échanges ou apporter une expertise spécifique.

Enfin, l'inscription des réseaux d'organisations de producteurs-trice-s OP nationales dans des réseaux internationaux leur permettent de renforcer les partenariats avec les organisations du Nord, d'obtenir une légitimité au niveau des actions nationales et de trouver de nouveaux moyens d'actions pour influencer les décisions qui les impactent. En ce sens, les partenariats transnationaux deviennent indispensables sur des sujets précis (transfert de connaissance) ou pour établir des réseaux de plaidoyer efficaces. Les médias et les moyens de communication (radios, Facebook, portables) ouvrent de nombreuses perspectives qui méritent d'être creusées.

La Confédération Paysanne du Faso, membre du ROPPA, réunit 5 organisations faitières constituées de

36 000

groupements et coopératives de base.

Source : Défis Sud, 2011, No. 99, février-mars



Le projet RESAP nous a formé sur les différentes techniques agricoles et d'élevages. En 2013, j'ai reçu une vache pour la production de fumure et de lait. Cela m'a permis d'augmenter ma production agricole, surtout pour la culture des pommes de terre et des haricots. Aujourd'hui j'ai un petit commerce de ventes de haricots et de petit pois.



Joséphine Kaneza,
Rwanda, SeCoDev.

POSSIBLES ÉTAPES POUR UNE DÉMARCHE DE STRUCTURATION ET DE TRAVAIL EN RÉSEAU

1. Définir en commun un objectif à moyen/long-terme.
2. Assurer un processus inclusif et participatif pour les femmes et les jeunes.
3. Identifier, encourager et renforcer les compétences des leaders locaux, hommes et femmes, jeunes et adultes.
4. Stimuler les visites, partages d'expériences et capitalisations.
5. Former et accompagner les membres et leaders des organisations.
6. Développer des actions communes et travailler en réseau à différents niveaux.
7. Identifier des alliés et appuis potentiels.
8. Établir des collaborations (académies, instituts de recherche, organisation religieuses, autorités coutumières ou étatiques)



SeCoDév – Intégration de populations marginalisées dans les organisations paysannes

Au Rwanda, SeCoDév (Service Coopération et Développement) et ses partenaires travaillent à la structuration paysanne visant une meilleure inclusion communautaire pour répondre aux questions de la diffusion de l'agroécologie, de l'accès à la terre, de la production de semences et de la préservation de l'environnement.

Dans ce contexte centre-africain, SeCoDév a constaté que les organisations paysannes pouvaient constituer un moyen durable d'intégrer les personnes marginalisées dans les communautés. Pour cette raison, cette OM a effectué un travail auprès des veuves - particulièrement marginalisées dans le pays - en les accompagnant dans la création et la mise en route d'associations. Progressivement, les femmes les plus avancées dans le processus de reconstruction psychologique ont intégré les coopératives d'agriculture et d'élevage existantes. Ainsi, des femmes qui refusaient d'intégrer un groupe social en raison des événements traumatiques qu'elles avaient vécu, prennent aujourd'hui part avec enthousiasme à la vie de ces coopératives. Une majorité des veuves qui ont intégrées les coopératives ont amélioré leurs conditions économiques via les revenus dégagés par l'agriculture, l'élevage ou le petit commerce.

IRED appuie les organisations paysannes au Burundi

L'organisation Innovations et réseaux pour le développement (IRED) travaille au renforcement des organisations paysannes par l'intermédiaire de projets de développement alliant initiative économique et action de plaidoyer. IRED estime que ces deux modalités doivent aller de pair. Renforcer les capacités économiques des organisations paysannes doit également servir à renforcer leur capacité de plaidoyer et inversement.

Au Burundi, IRED a appuyé et appuie toujours le mouvement paysan et coopératif à travers des formations, des analyses politiques et des projets de production. Ces activités ont aidé les coopératives paysannes à se structurer, à mieux former leurs dirigeants, à conduire du plaidoyer politique et réaliser des initiatives économiques. Les paysan-ne-s disposent maintenant d'institutions nationales pour peser sur les orientations politiques de l'État.

Appuyée entre autres par l'IRED et dans le cadre d'une mobilisation internationale, la Confédération nationale des associations de caféiculteurs (CNAC) a pu négocier en position de force face au gouvernement et à la Banque mondiale. Par son poids économique et politique, elle s'est opposée à la privatisation de la filière café voulue par le gouvernement à partir de 2013.

Par la suite, toujours en coopération avec l'IRED et par l'intermédiaire d'un organisme d'appui local, l'Union Haguruka de coopératives multi-filières s'est constituée en 2014 regroupant l'ensemble des producteurs agricoles.

Pour autant, le rapport de force reste très inégal et la situation des paysan-ne-s très précaire. Un nouveau projet entamé en 2019 sur les méthodes de culture agrobiologique vise à augmenter les revenus et à continuer le plaidoyer pour la défense des exploitations paysannes.

La Coordination Nationale des Organisations Paysannes au Mali s'appuie sur 13 fédérations membres.

En 2017,

578

relais paysans formés à l'agroécologie faisaient partie du réseau.

Source : www.sosfaim.be/partner/cnop/



DÉFIS ET APPRENTISSAGES

- Les organisations paysannes croissent, se structurent, acquièrent de nouvelles fonctions et actions, selon des schémas propres. Il est difficile de faire rentrer cette construction dans le moule d'un projet dont les actions et les résultats sont prédéfinis et les contextes, évolutifs par essence, figés au stade de la rédaction initiale. Des modalités d'aide spécifiques comme l'emploi de fonds souples, non-affectés d'avance, ont permis à de nombreuses organisations comme les Naam au Burkina Faso ou la FONGS au Sénégal, de se construire et de bâtir des fondations solides.
- L'action collective doit renforcer l'action individuelle. Elle doit apporter une plus-value pour les paysans et paysannes, en particulier au niveau du pouvoir politique ou de la génération revenus (commercialisation, achats d'équipement ou d'intrants). Une étude de faisabilité (autoévaluation, autodiagnostic, évaluation participative) peut éviter l'établissement d'objectifs de départ trop ambitieux. Un suivi restera souvent nécessaire afin de maîtriser la comptabilité, gérer la trésorerie et le budget de fonctionnement.
- La gouvernance des organisations paysannes peut être un point faible. Le renouvellement des dirigeants historiques tarde souvent, certaines catégories (notamment femmes et jeunes) sont généralement sous représentées et les risques de mauvaise gestion peuvent être élevés. Pour traiter efficacement ces questions, une connaissance approfondie de la réalité sociale et du contexte culturel est indispensable. Établir des liens de partenariat et de confiance sur la longue durée permet d'éviter ou limiter certaines dérives.
- Les actions de plaidoyer sont difficilement programmables. Pour pouvoir apprécier les actions de plaidoyer les OM doivent suivre de près l'évolution des contextes socio-économique et politique. Le plaidoyer auprès des autorités est parfois nécessaire pour influencer une politique nationale préjudiciable aux paysans et paysannes. Il s'agit d'être réactif en tenant compte des contextes locaux, des ressources propres et des opportunités qui se présentent. Ces moments politiques peuvent faire avancer la cause des paysan·ne·s plus rapidement qu'un projet de coopération, ce qui nécessite d'assurer la flexibilité sur l'utilisation des fonds et le choix des activités avec les bailleurs.



- Travailler avec les services de l'Etat et non contre eux est souvent un atout. Certes, des aspects des politiques étatiques doivent être remis en question. Cependant, il est indispensable de considérer les apports potentiels de l'État, par exemple pour la diffusion des savoirs ou le support à la structuration paysanne. Travailler avec les communes constitue souvent un devoir au regard des politiques de décentralisation menées dans certains pays.
- La mise en réseau décuple les voix paysannes, renforce leurs assises économiques et leur permettent de peser davantage sur les choix politiques nationales régionales et globales. Pour autant elles ne sont pas encore assez entendues au regard de leur grand nombre et de leur importance significative pour la production agroalimentaire. Renforcer leurs unités et les alliances avec d'autres luttes sociales (droits des femmes, insertion professionnelle des jeunes, revendications des minorités) et environnementales (climatiques, dégradation des sols, surexploitation des terres) constituent en enjeux de taille.

“

Le combat actuel doit être de renforcer le soutien en faveur de l'agriculture familiale de préférence à l'agro-business. L'autre scandale, ce sont les importations : aujourd'hui les multinationales définissent les politiques agricoles en passant par les banques de développement et les agences qui encouragent en priorité les agropôles.”

Deogratias Niyonkuru,
Burundi, IRED.



POUR ALLER PLUS LOIN

- secodev.ch/souverainete-alimentaire
- Accompagner les Organisations Paysannes dans le renforcement de la place des producteurs au sein des chaînes de valeur : l'exemple des filières cacao.
- ☐ Deogratias Niyonkuru, Pour la Dignité Paysanne, GRIP, 2018.
- Organisations paysannes et dynamiques de structuration des ruraux. Pluralité des points de vue, chevauchement des questionnements : quelles nouvelles directions pour la réflexion ?

Avec le soutien du partage des savoirs

**FEDERATION
GENEVOISE
DE COOPERATION**

Mettons le monde en mouvement